



74^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, 26-30 septembre 2022 (Washington, États-Unis)

Point 4.4 de l'ordre du jour provisoire : Politique pour l'amélioration de la santé mentale

Le Conseil International des Infirmières (CII) est d'accord pour placer l'accent sur la santé mentale, en particulier dans le sillage de la pandémie de COVID-19. Le CII souhaite mettre en avant les répercussions de la pandémie sur la santé mentale des personnels infirmiers, qui représentent une catégorie clef de travailleurs de première ligne et dont la santé mentale a été fortement atteinte par la pandémie.

La pandémie de COVID-19 a entraîné un traumatisme de masse parmi les personnels infirmiers. Dans leur pratique, les infirmières sont en première ligne pour répondre aux besoins en santé mentale – non seulement les infirmières spécialisées dans ce domaine, mais toutes les infirmières, car elles prodiguent des soins holistiques. Les infirmières sont l'épine dorsale des systèmes de santé. Cependant, si leurs propres besoins en santé mentale ne sont pas couverts, elles ne pourront prodiguer leurs soins de haute qualité aux populations qui bénéficient de leurs prestations. La politique d'amélioration de la santé mentale a mis en évidence le fait que de nombreux groupes – communautés autochtones, migrants, personnes âgées et personnes LGBTQ, notamment – sont exposés à un risque pour leur santé mentale. En outre, depuis la pandémie, d'autres groupes, notamment les femmes, les jeunes, les personnes souffrant de troubles mentaux préexistants, les minorités raciales et ethniques ainsi que les personnes vivant dans des conditions de vulnérabilité, ont vu leur état de santé mentale se détériorer. Depuis la pandémie, les infirmières, en tant que travailleurs de première ligne, ont été durement affectées dans leur santé mentale. Le constat peut être encore pire pour les infirmières ayant des identités intersectionnelles, comme les infirmières migrantes, infirmières membres de communautés autochtones, infirmières âgées ou jeunes, infirmières LGBTQ, infirmières atteintes de problèmes de santé mentale préexistants, infirmières appartenant à des minorités raciales ou ethniques, ou encore infirmières vivant dans des conditions de vulnérabilité à la COVID-19.

Vu le rôle des infirmières dans la santé physique et mentale, leur propre santé mentale, au même titre que celle de tout le personnel soignant, ne peut être ignorée. Le CII demande que les infirmières et le personnel de santé soient spécifiquement pris en compte dans toutes les interventions en matière de santé mentale, car un personnel soignant en bonne santé mentale est indispensable pour assurer celle des populations.

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre à la promotion de soins de qualité pour tous et de solides politiques de santé partout dans le monde.